



STATUT de CONSERVATION

De la BECASSE des BOIS en EUROPE



Novembre 2025

TABLE des CHAPITRES

STATUT de CONSERVATION de la BECASSE des bois en EUROPE

Préambule.....	1
Diminution de la présence de la Bécasse des bois, sur les Aires..... de Poses, d'Hivernage et de Reproduction.	2
Indice d'Abondance Nocturne (IAN) baguage OFB	4
Union Internationale pour la Conservation de la Nature. UICN..... Classement de la Bécasse des bois sur la liste rouge.	6
Réflexions et Conclusion.....	8 à 10



BOUMBA « LA MAGNIFIQUE » !

Préambule.

Notre dernière étude sur les Indices Cynégétiques d'Abondance (ICA)*, nous a permis de constater combien leur fiabilité était aléatoire. Celui du Cnb en tête ! C'est loin d'être rassurant sur la fiabilité des autres indicateurs : Age/Ratio, masse pondérable, ICP pour ne citer que ceux-là.

En parallèle à nos nombreuses recherches sur l'ICA, nous avons travaillé sur d'autres, en particulier ceux permettant de mieux connaître le statut de conservation de l'espèce.

C'est le seul but que nous poursuivons . Préserver la Bécasse des bois et sa chasse avec des chiens.

En effet, pour un oiseau que nous voulons continuer de chasser, il est indispensable de savoir avec le plus de précision possible, qu'elle est l'évolution des effectifs, principalement celui des reproducteurs Européens.

Nous le savons, pour la Bécasse des bois ce n'est pas facile !

Trois indicateurs nous ont paru intéressant pour essayer d'y voir plus clair.

- 1. La diminution de l'aire de présence de l'espèce partout en Europe, y compris en Russie, aussi bien en reproduction qu'en hivernage.**
- 2. L'Indice d'Abondance Nocturne (IAN) obtenu au baguage par l'OFB, avec l'absence de connaissance du Sexe/Ratio.**
- 3. Le classement de la Bécasse des bois sur la liste rouge de l'UICN, Union Internationale pour la Conservation de la Nature .**

Nous les avons étudié en détail. Voici ce qui en ressort.

DIMINUTION des Aires de présence de la Bécasse des bois, en Reproduction et en Hivernage.

Les espèces dont les effectifs sont stables ou en expansion colonisent de nouveaux territoires. Que ce soit en reproduction, en migration, en hivernage. C'est par exemple le cas du pigeon ramier sur les deux dernières décennies. En France il est même devenu sédentaire dans de nombreux départements où il n'était pas présent, il y a quelques années.

Malheureusement pour la Bécasse des bois ce n'est pas le même constat.

Dans les pays de migration post nuptiale et d'hivernage, France, Italie, Royaume-Uni, Suisse, Espagne, Grèce pour ne citer que les principaux, nous assistons au phénomène inverse.

Les Bécasses abandonnent les territoires où elles étaient depuis longtemps présentes, et se concentrent sur les meilleurs. Conséquences, beaucoup de sites ne reçoivent presque plus d'oiseaux, quand d'autres plus rares gardent à minima la même fréquentation.

Pour pouvoir analyser le phénomène, notre expérience et nos recherches nous ont permis, de classer les territoires pour la fréquentation de la Bécasse des bois en migration post nuptiale et en hivernage, en cinq groupes.

- 1° Les territoires préservés (réserves de chasse, territoires peu ou pas prélevés).
- 2° Les territoires chassés exceptionnels.
- 3° Les territoires chassés principaux.
- 4° Les territoires chassés secondaires.
- 5° Les territoires chassés occasionnels.

Qu'observons nous ?

Progressivement sur les quarante dernières années, les territoires occasionnels ne reçoivent pratiquement plus d'oiseaux.

Les territoires secondaires sont presque tous devenus occasionnels.

Les territoires principaux pour la majorité d'entre eux, n'ont plus qu'une fréquentation secondaire.

Les territoires exceptionnels (rares), reçoivent la même fréquentation.

Les territoires en réserve peu ou pas chassés ont une fréquentation identique, voir parfois en augmentation. Logique quand on connaît la fidélité de la Bécasse des bois à ses sites d'hivernage et de reproduction.

Cela veut dire, que moins nombreuses les Bécasses ont de plus en plus le choix. Elles abandonnent progressivement les territoires les moins favorables à la reproduction, la pose en migration post nuptiale et l'hivernage, et se concentrent sur les meilleurs.

Ce glissement de la fréquentation vers les secteurs les plus propices, ceux où le biotope abrite encore des proies en quantité suffisante, provoque des concentrations et des déserts. Le problème c'est que les déserts augmentent.

Or c'est une constante. Une espèce dont la présence diminue progressivement sur de plus en plus de territoires, tend à décliner. Pour la Bécasse des bois, c'est ce que nous observons dans les pays de migration et d'hivernage depuis plus de quarante ans.

Ayant constaté le phénomène, les chasseurs de ces pays s'ils le peuvent, recherchent de plus en plus les secteurs où se concentrent les Bécasses. Nous les retrouvons toujours plus nombreux, sur les territoires exceptionnels, et sur les principaux bien pourvus en oiseaux. A contrario les secondaires et les occasionnels sont de moins en moins chassés. Secteurs où de nombreux chasseurs de Bécasses arrêtent tout simplement la chasse.

C'est une des raisons pour lesquelles, les valeurs des ICA celui du Cnb en tête, continuent leurs envolées, alors que dans le même temps les effectifs Bécasses des bois continuent de décliner, non seulement en France mais également en Europe.

C'est aussi ce qui est validé dans les pays de petite reproduction, par les observateurs de ces pays : France, Italie, Royaume-Uni, Suisse, Espagne. Les aires de reproduction diminuent, et le nombre de reproducteurs est sur une tendance à la baisse de plus en plus inquiétante.

Pour les pays de grosse reproduction la situation est un peu plus contrastée. Diminution de l'aire de reproduction en Europe centrale et dans les pays Baltes. Stabilité dans les pays Scandinaves.

En Biélorussie et surtout en Russie premier pays pour la reproduction de la Bécasse des bois Européenne, vu le contexte géo-politique, plus l'étendue de l'aire concernée, nous devons nous contenter d'informations parcellaires et d'hypothèses. Il semble cependant sur les dix dernières années, que la fréquentation sur les sites de reproduction soient sur une tendance à la baisse, comme le nombre de reproducteurs.

Encore une fois nous sommes les seuls à parler de ces phénomènes. Vous ne trouverez pareille explication nulle part ailleurs, et devrez vous contenter de non dit. Allez savoir pourquoi..?

Indice d'Abondance Nocturne (IAN) baguage OFB.

Chaque année un nombre de plus en plus élevé de Bécasses des bois est bagué en France. Il dépasse aujourd'hui les 10.000 oiseaux/saison. C'est le réseau Bécasse de l'OFB qui anime le groupe de bagueurs. Nous suivons avec attention leur travail, et les informations qu'ils récoltent.

L'Indice d'Abondance Nocturne (IAN)* est l'indicateur qui représente le nombre de Bécasses rencontrées par heure, lors des sorties nocturnes baguage d'environ deux heures. Sorties qui s'effectuent majoritairement là où il y a une forte densité d'oiseaux. Principalement dans les réserves et les territoires pas ou peu prélevés.

***Nous avons toujours regretté que le comptage nocturne des Bécasses permettant de « fabriquer » l'IAN, ne soit pas dissocié de l'opération baguage proprement dite. Il gagnerait en fiabilité.**

Tous les oiseaux rencontrés sont comptés comme différents, certains plusieurs fois dans la même soirée. Beaucoup sont également recomptés comme différents, lors des sorties suivantes sur les mêmes sites.

A partir du 15/20 décembre, la migration automnale étant presque terminée le phénomène s'amplifie. Il ne reste plus que les hivernantes et quelques mouvements erratiques à mettre sous l'épuiette. Jusqu'à la fin de la saison baguage, c'est donc en grande majorité les mêmes Bécasses qui sont comptées et recomptées. Ce sont les mêmes méthodes qui sont utilisées à la chasse. Celles qui font s'envoler les ICA...

Il est intéressant de constater pour la saison 2024/2025, que les bagueurs ont rencontré presque 10 fois plus de Bécasses par heure (6.35), que les chasseurs du Cnb (0.67/heure). Cela confirme l'importante différence de fréquentation entre les réserves et les territoires chassés, et qui augmente plus nous nous rapprochons de la fermeture de la chasse. De plus, la valeur de l'IAN a plus que doublé en vingt ans, comme celle de l'ICA du Cnb.

Face à une telle hausse, chacun pourra se faire sa propre opinion sur la fiabilité de ces indicateurs.

Il faut également savoir que les sites où ont lieu les baguages ne sont pas géographiquement représentatifs de la fréquentation des Bécasses sur le territoire Français. Ils sont surtout choisis en fonction de leur forte densité en oiseaux, afin de réaliser un maximum de baguages. Ce qui peut se comprendre, mais fausse les résultats.

Si le baguage permet de connaître chaque saison l'Age/ratio sur les sites concernés, il ne permet toujours pas de connaître le Sexe/Ratio. Il faudrait pour cela qu'une plume ou une goutte de sang de chaque oiseau capturé soient prélevées, puis remises à un laboratoire pour analyse de l'ADN* permettant de déterminer le sexe. Ce n'est pas fait. C'est une grosse lacune.

*** Le prix d'une analyse ADN est environ de 25 euros par oiseau.**

C'est d'autant plus regrettable que nous ne disposons que du Sexe/Ratio chasse et, qu'il est inquiétant. En effet il se prélève en Europe en moyenne sur plus de vingt ans, au moins 60% de femelles* pour 40% de Mâles. Un tel déséquilibre dans les prélèvements chasse au détriment des femelles, ne peut que contribuer au déclin de l'espèce. Cela n'a pas l'air d'émouvoir les « pseudos protecteurs » de la Bécasse des bois, puisqu'ils n'en parlent pas.

***Dans certains départements comme la Gironde, les prélèvements femelles atteignent en moyenne 75% chaque saison !**

L'IAN pourrait être un indicateur incontournable pour mesurer l'évolution du niveau de fréquentation chaque saison en France. Mais comme il est « fabriqué » dans le même esprit que les ICA, il n'est pas surprenant qu'il donne les mêmes résultats. Des valeurs extrêmement optimistes par rapport à la réalité de la fréquentation. Des indications inexploitables pour connaître le statut de conservation de l'espèce.



Liste Rouge de l'UICN

Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

Classement de la Bécasse des bois Européenne.

L'UICN est un organisme qui œuvre entre autres, pour la sauvegarde des espèces. Il publie régulièrement sa liste rouge sur leur état de conservation. Cette liste est établie suivant des critères bien définis.

- Taille de la population (population totale).**
- Disparition de l'habitat naturel.**
- Nombre d'individus ayant atteint la maturité.**
- Zone d'occurrence et d'occupation.**
- Degré de peuplement et fragmentation de la répartition.**

Il classe pour le moment, la Bécasse des bois « L.C », Préoccupation Mineure.

Une espèce est dite « L.C », lorsqu'elle a été évaluée, et ne remplit pas les critères « espèce quasi menacée », ou « vulnérable » ou « en danger ». Dans la catégorie L.C sont incluses les espèces largement rependues et abondantes. L'humain fait partie de cette catégorie...

Le classement de la Bécasse en « L.C » ne nous ayant pas convaincu, nous nous sommes rapprochés des représentants de l'UICN, pour avoir quelques précisions sur les critères qui leur ont permis de classer cette espèce dans cette catégorie. Voici ce qui nous a été très professionnellement répondu.

« Ce classement actuel traduit notamment le fait, que l'espèce ne court pas un risque significatif de disparaître d'Europe à moyen terme. Mais il ne signifie pas pour autant que la Bécasse des bois ne fait l'objet d'aucune préoccupation. L'espèce est reconnue comme étant en déclin à l'échelle Européenne. Deux évaluations soulignent qu'elle fait face à différentes menaces ». Ils ajoutent :

« Malgré le fait que la tendance de la population semble être à la baisse en Europe et dans l'UE28, que la taille de la population reproductrice soit soupçonnée diminuer de moins de 25% sur 14 ans (3 générations), le déclin ne semble pas encore suffisamment rapide pour se rapprocher des seuils de vulnérabilité ».

Ils insistent sur les menaces qui pèsent sur l'espèce :

Sur l'aire de reproduction : Fragmentation accrue des terres boisées.

Sur l'aire d'hivernage : Disparition des prairies permanentes pâturées.

Pratiques agricoles qui favorisent la disparition des haies, et l'appauvrissement des sols.

L'espèce est sensible à la grippe aviaire, en reproduction comme en hivernage.

Elle est menacée par de nouvelles épidémies.

L'espèce est largement chassée.

Ces différentes précisions sont loin d'être rassurantes . Vu les critères retenus par l'UICN, la Bécasse des bois Européenne peut à tout moment, et même dès maintenant, être classée N.T (Espèce Quasi Menacée), voir V.U (Espèce Vulnérable).

**Pour toutes ces raisons nous avons été surpris, pour ne pas dire plus, par les propos tenus par le représentant du Cnb, qui a déclaré en juillet 2024.
« Pour l'instant pas d'inquiétude pour la Bécasse, puisqu'elle est classée en « Préoccupation Mineure » sur la liste rouge de l'UICN. Expression utilisée pour tout simplement dire que l'espèce se porte bien et qu'elle n'est pas en danger. Ce classement favorable ne doit pas nous endormir, et doit nous inciter au contraire à une grande vigilance ».**

Interpréter de cette façon le classement de l'UICN, relève à notre avis de la provocation. Les chasseurs de Bécasses apprécieront comme il se doit, les propos du représentant d'un club qui prétend protéger l'espèce, et la pratique de sa chasse avec des chiens !

Dans tous les cas, que quelques acteurs du monde de la Bécasse, se servent encore aujourd'hui en particulier de l'ICA pour mesurer l'abondance des Bécasses en France chaque saison, est déjà inadmissible. Qu'ils s'en servent pour affirmer que le cheptel Européen se porte bien, est une tromperie qui met l'espèce et sa chasse avec des chiens en danger.



OPIUM « La MAGICHIENNE »

Réflexions.

Aujourd'hui, excepté le plaisir de sortir la nuit, pour observer et baguer des Bécasses, force est de constater que cette démarche ne nous apporte pratiquement plus de nouvelles connaissances. Nous pourrions continuer de baguer de plus en plus de Bécasses des bois, nous ne saurons toujours pas qu'elle est l'état et l'évolution du statut de conservation de l'espèce !

Nous ne connaissons pas davantage le sexe/ratio des oiseaux bagués, puisque nous ne prélevons pas une plume d'un échantillon de Bécasse capturée, pour les faire analyser en laboratoire.

Savoir quel est le sexe/ratio à la naissance, le sexe/ratio à la chasse, le sexe/ratio au baguage, est une information capitale pour toutes les recherches sur le statut de conservation de l'espèce. Puisque le sexe/ratio à la naissance est au maximum de 50% de femelles, alors que le sexe/ratio des oiseaux prélevés à la chasse en Europe est à minima de 60% de femelles, nous avons la confirmation que les prélèvements chasse sont la cause principale du déclin de l'espèce.

Situation similaire pour les Bécasses équipées de balises. Celles équipées depuis 2010 en Italie, Suisse, Espagne, Royaume-Uni et enfin en France, nous ont apporté la quasi totalité des informations et confirmations que nous pouvions en attendre. Aujourd'hui vu le coût élevé de l'opération, il est préférable de mettre l'argent dans d'autres recherches. Par exemple connaître de façon certaine, le sexe/ratio à la naissance, au lieu de se contenter d'hypothèses, sur un indicateur fondamental pour la connaissance de l'évolution du nombre de reproducteurs en Europe, y compris la Russie.

Cas identique pour le suivi météorologique pendant la reproduction, et pendant la migration post-nuptiale. Là encore la qualité de l'observation des conditions climatiques par les intervenants, a permis d'apporter des réponses suffisamment précises sur la qualité de la reproduction, et sur les conditions météo qui déclenchent la migration post-nuptiale.

Encore une fois, elles n'ont servi à rien pour la préservation de la Bécasse des bois. Les décideurs n'ont pas tenu compte de la qualité de la reproduction annoncée, pour prendre des réglementations de préservation quand c'était nécessaire. De plus la connaissance des conditions météo qui déclenchent les migrations, a seulement servi aux « cabosseurs de Bécasses » de sortir à coup sûr et de tuer plus !

J'ai participé depuis 2010.

Au baguage des Bécasses.

Au suivi des Bécasses équipées de balises Argos. J'ai même sponsorisé à titre personnel de 2012 à 2015, cinq Bécasses Anglaises dont la belle Wensum(1), à une époque où aucun oiseau n'était équipé en France.

A l'observation des conditions météo surtout pendant la période de reproduction. J'ai même fait des pronostics chaque année sur la qualité de la reproduction qui se sont avérés proches de la réalité pendant la migration et l'hivernage.

Aujourd'hui je continue seulement pour mon plaisir car, tout ça n'a servi à rien...ou presque.

Baguage, Bécasses équipées de balises, qualité de la reproduction n'ont pas permis de préserver la moindre petite Bécasse des bois ! Qu'elle soit jeune ou adulte, mâle ou femelle.

Alors je regarde le monde de la Bécasse, clubs spécialisés en tête, s'évertuent à essayer de prouver que tout va bien pour cet oiseau, grâce à leurs « fameux » indicateurs et protocoles de suivi... tandis que dans les bois la présence de la Bécasse des bois diminue, et le déclin s'accroît ! Drôle d'époque...



IRKOUTSK « La MAGISTRALE » 2013-2025.

Conclusion.

Que ce soit la diminution des aires de présence, le manque de fiabilité de l'IAN, l'absence d'études sur le sexe/ratio au baguage, les prélèvements chasse à plus de 60% de femelles, ou le classement sur la liste rouge de l'UICN, sans surprise nos investigations confirment les craintes que nous avons sur le statut de conservation de l'espèce, principalement sur celui de son effectif reproducteur. Tout concorde pour dire, qu'il a commencé à fleurter avec la zone « danger ».

Il est regrettable pour l'oiseau et sa chasse, que les représentants et décideurs cynégétiques s'obstinent à ne pas voir le problème.

Pourtant grâce à la fantastique réactivité dont elle fait preuve, un bon coup de pouce suffirait à aider la Bécasse des bois ! Elle le mérite, nos chiens aussi. Il y a dix ans que nous le demandons, dix ans que nous le proposons (2) en pure perte.

Philippe Vignac. Chasseur dilettante, Chercheur amateur . Novembre 2025.

1. Wensum la doyenne des Becargos, mars 2018.

Site: lachassedelabecassedesbois dans la rubrique « archives »

2. Partout en Europe, à commencer par la France.

Arrêt du tir de la Bécasse des bois au minimum le 15 janvier.

Prélèvement Maximum Autorisé (PMA). 15 Bécasses /saison.

Les réglementations de certains pays, plus les régionales, départementales, communales, doivent rester en place si elles se sont avérées efficaces.